

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2011

PHILOSOPHIE

Toutes séries sauf TMD

Durée de l'épreuve : 4 heures - coefficient : 2

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de 1 à 2.

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT

Le candidat traitera l'un des sujets suivants au choix.

Sujet 1 : Faut-il se méfier des évidences ?

Sujet 2 : Est-ce la pensée qui nous rend libres ?

Sujet 3 :

J'apprends [...] à rendre un service à autrui, sans lui porter de tendresse réelle, parce que je prévois qu'il me le rendra dans l'espérance d'un autre service et afin de maintenir la même réciprocité de bons offices avec les autres ou avec moi. Et par suite, une fois que je lui ai rendu service et qu'il profite de l'effet bénéfique de mon action, il est conduit à accomplir sa part, prévoyant les conséquences qu'engendrerait son refus.

Mais bien que cet échange intéressé entre les hommes commence à s'établir et à prévaloir dans la société, il n'abolit pas entièrement les relations d'amitié et les bons offices, qui sont plus généreux et plus nobles. Je peux encore rendre des services à des personnes que j'aime et que je connais plus particulièrement, sans avoir de profit en vue, et elles peuvent me le retourner de la même manière, sans autre intention que de récompenser mes services passés. Par conséquent, afin de distinguer ces deux sortes différentes d'échange, l'intéressé et celui qui ne l'est pas, il y a une *certaine formule verbale* inventée pour le premier, par laquelle nous nous engageons à l'accomplissement d'une action. Cette formule verbale constitue ce que nous appelons une *promesse*, qui est la sanction de l'échange intéressé entre les hommes. Quand quelqu'un dit qu'*il promet quelque chose*, il exprime en réalité une *résolution* d'accomplir cette chose et, en même temps, puisqu'il fait usage de cette *formule verbale*, il se soumet lui-même, en cas de dédit, à la punition qu'on ne se fie plus jamais à lui.

HUME

Pour expliquer ce texte, vous répondrez aux questions suivantes, qui sont destinées principalement à guider votre rédaction. Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et demandent que le texte soit d'abord étudié dans son ensemble.

1. Formulez l'idée directrice de ce texte et montrez quelles sont les étapes de son argumentation.
2.
 - a) En vous appuyant sur le texte, expliquez ce qu'est un échange intéressé.
 - b) En vous appuyant sur le texte, expliquez ce qu'est un échange désintéressé.
 - c) Analysez le rôle que joue la formule verbale de la promesse dans l'échange intéressé.
3. Un échange peut-il être désintéressé ?

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

PHILOSOPHIE

Série L

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de 1/2 à 2/2.

L'usage de la calculatrice est interdit.

Le candidat traitera au choix l'un des trois sujets suivants :

Premier sujet :

Nos erreurs viennent-elles de l'expérience ou de la théorie ?

Deuxième sujet :

Faut-il se donner des raisons d'exister ?

Troisième sujet :

Expliquez le texte suivant :

Le fait seul de vivre en société impose à chacun une certaine ligne de conduite envers autrui. Cette conduite consiste premièrement, à ne pas nuire aux intérêts d'autrui ou plutôt à certains de ces intérêts qui, soit par disposition expresse légale, soit par accord tacite, doivent être considérés comme des droits ; deuxièmement, à assumer sa propre part (à fixer selon un principe équitable) de travail et de sacrifices nécessaires pour défendre la société ou ses membres contre les préjudices et les vexations. Mais ce n'est pas là tout ce que la société peut faire. Les actes d'un individu peuvent être nuisibles aux autres, ou ne pas suffisamment prendre en compte leur bien-être, sans pour autant violer aucun de leurs droits constitués. Le coupable peut alors être justement puni par l'opinion, mais non par la loi. Dès que la conduite d'une personne devient préjudiciable aux intérêts d'autrui, la société a le droit de la juger, et la question de savoir si cette intervention favorisera ou non le bien-être général est alors ouverte à la discussion. Mais cette question n'a pas lieu d'être tant que la conduite de quelqu'un n'affecte que ses propres intérêts, ou tant qu'elle n'affecte les autres que s'ils le veulent bien, si tant est que les personnes concernées sont adultes et en possession de toutes leurs facultés. Dans tous les cas, on devrait avoir liberté complète – légale et sociale – d'entreprendre n'importe quelle action et d'en supporter les conséquences.

JOHN STUART MILL, *De la liberté*

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

Série S

Épreuve de philosophie

Durée : 4 heures Coefficient : 3

L'usage des calculatrices est interdit.

Le candidat doit traiter l'un des trois sujets suivants au choix.

Ce sujet comporte 2 pages

Sujet n° 1

Le souci de l'ordre est-il une menace ou une garantie pour le citoyen ?

Sujet n° 2

Une technique est-elle bonne parce qu'elle est efficace ?

Sujet n° 3

Expliquer le texte suivant :

L'âme commande au corps, et elle est immédiatement obéie. L'âme se commande à elle-même, et elle rencontre une résistance. L'âme commande à la main de remuer, et la chose se fait si facilement que c'est à peine si l'on peut distinguer l'ordre de son exécution. Et pourtant l'âme est âme, la main est corps. L'âme commande de vouloir à l'âme, c'est-à-dire à soi-même, et elle n'agit pas. D'où vient ce prodige ? Quelle en est la cause ? Elle lui commande, dis-je, de vouloir ; elle ne commanderait pas si elle ne voulait pas, et ce qu'elle commande ne s'exécute point.

C'est qu'elle ne veut pas totalement ; aussi ne commande-t-elle pas totalement. Elle ne commande que dans la mesure où elle veut, et la défaillance de l'exécution est en relation directe avec la défaillance de sa volonté, puisque la volonté appelle à l'être une volonté qui n'est pas autre chose qu'elle-même. Donc elle ne commande pas pleinement : voilà pourquoi son ordre ne s'exécute pas. Si elle se mettait tout entière dans son commandement, elle n'aurait pas besoin de se commander d'être, elle serait déjà. Cette volonté partagée qui veut à moitié, et à moitié ne veut pas, n'est donc nullement un prodige : c'est une maladie de l'âme. La vérité la soulève sans réussir à la redresser complètement, parce que l'habitude pèse sur elle de tout son poids. Il y a donc deux volontés, dont aucune n'est complète, et ce qui manque à l'une, l'autre le possède.

SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions.*

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

Série S

Épreuve de philosophie

Durée : 4 heures Coefficient : 3

L'usage des calculatrices est interdit.

Le candidat doit traiter l'un des trois sujets suivants au choix.

Ce sujet comporte 2 pages

Sujet n° 1

Le souci de l'ordre est-il une menace ou une garantie pour le citoyen ?

Sujet n° 2

Une technique est-elle bonne parce qu'elle est efficace ?

Sujet n° 3

Expliquer le texte suivant :

L'âme commande au corps, et elle est immédiatement obéie. L'âme se commande à elle-même, et elle rencontre une résistance. L'âme commande à la main de remuer, et la chose se fait si facilement que c'est à peine si l'on peut distinguer l'ordre de son exécution. Et pourtant l'âme est âme, la main est corps. L'âme commande de vouloir à l'âme, c'est-à-dire à soi-même, et elle n'agit pas. D'où vient ce prodige ? Quelle en est la cause ? Elle lui commande, dis-je, de vouloir ; elle ne commanderait pas si elle ne voulait pas, et ce qu'elle commande ne s'exécute point.

C'est qu'elle ne veut pas totalement ; aussi ne commande-t-elle pas totalement. Elle ne commande que dans la mesure où elle veut, et la défaillance de l'exécution est en relation directe avec la défaillance de sa volonté, puisque la volonté appelle à l'être une volonté qui n'est pas autre chose qu'elle-même. Donc elle ne commande pas pleinement : voilà pourquoi son ordre ne s'exécute pas. Si elle se mettait tout entière dans son commandement, elle n'aurait pas besoin de se commander d'être, elle serait déjà. Cette volonté partagée qui veut à moitié, et à moitié ne veut pas, n'est donc nullement un prodige : c'est une maladie de l'âme. La vérité la soulève sans réussir à la redresser complètement, parce que l'habitude pèse sur elle de tout son poids. Il y a donc deux volontés, dont aucune n'est complète, et ce qui manque à l'une, l'autre le possède.

SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions.*

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.